



AVIS A LA POPULATION



Soutien à l'Ukraine

La commune de Bellechaume, en partenariat avec l'AMF (Association des Maires de France) organise une collecte d'aide d'urgence.

- *Couvertures thermiques, sacs de couchage, plaids, matelas, oreillers ;*
- *Gels douche, dentifrice et brosses, couches, serviettes en papier, antiseptique, alcool, masques réutilisables et jetables ;*
- *Fournitures habillement, tentes, lits de camp, serviettes en microfibre, sets de vaisselle réutilisable ; piles, bougies, torches ;*
- *Alimentation : eau, aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, pâtes, céréales instantanées.*

Produits médicaux. Les besoins sont recensés à cette adresse :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1tBUeuTkmKq9yA0MxR1C0u-L7jkLpKmB80cvkQ3BCOyY/edit#gid=0>

Dépôt en mairie aux heures d'ouverture au public.

Ceux qui le souhaitent peuvent également faire des dons auprès d'associations telles l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, l'UNICEF, la Croix Rouge, le Fonds Humanitaire des Nations Unies, la Fondation de France ...

Si vous avez besoin d'aide, le secrétariat de mairie est à votre disposition.

Vol de véhicule de la commune

Dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 février, la vitre latérale gauche du camion a été brisée afin d'ouvrir le capot pour dérober une pièce du moteur (le calculateur) ; une plainte à la gendarmerie de Migennes a été déposée le jour même.

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 février, c'est le camion qui a été volé, pourtant garé dans l'arrière-cour fermée à clé de la mairie, avec tout le petit matériel et l'outillage de l'employé communal qui se trouvait à l'intérieur. Une nouvelle plainte a été déposée lundi matin à la gendarmerie de Migennes.

Si vous avez remarqué des choses inhabituelles lors de ces deux nuits, vous pouvez m'en faire part à la mairie.

Pompe à chlore

Je vous informe que l'ancienne pompe à chlore liquide devenue vétuste et inappropriée a été remplacée ce lundi 28 février par une pompe à chlore gazeux moderne et efficace pour un montant global de 23 000 € HT

Taux des taxes locales

Une réunion du conseil communautaire Serein Armance s'est tenue le jeudi 24 février à 19h. L'ordre du jour portait entre autres sur les taxes locales.

Lors de ce conseil, le Président, Monsieur DELOT a proposé d'augmenter au profit de la communauté de communes les taxes locales (habitation, foncier bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises) ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Au vu du contexte financier difficile actuellement dans les familles suite aux diverses augmentations actuelles et à venir, je vous informe que j'ai voté, au nom de conseil municipal de Bellechaume, CONTRE cette proposition qui a pourtant été adoptée par 36 voix pour et 7 contre. J'ai également voté CONTRE l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères adoptée quant à elle à 39 voix pour et 5 contre.

Transfert de compétence Eau et Assainissement

Le gouvernement, à travers la loi NOTRe, oblige les communes à transférer leur compétence eau et assainissement à la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2026.

Comme on ne m'a toujours pas expliqué pourquoi le 1^{er} janvier 2026 nous allons devenir subitement incompetents pour gérer l'eau de la commune qui fait partie intégrante de notre patrimoine à travers sa source (le village est né à proximité de cette source), et pour montrer le désaccord du conseil municipal sur ce sujet, j'ai également voté CONTRE le budget primitif eau et assainissement de la communauté de communes Serein et Armance d'un montant de 606 750 € relatif à la seule étude du projet.

Fibre

Thierry CORNIOT, Maire de Seignelay, Vice-Président de la CCSA va intervenir dans les communes de la communauté de communes pour faire un point sur la fibre.

Pour les communes de Mercy et Bellechaume, la réunion publique aura lieu le mercredi 6 avril 2022 à 18h30 à la salle des fêtes de Bellechaume.

Errata « Du côté de Bellechaume n°24 »

Sur la publication annuelle du bulletin municipal, page 3, une association a été omise :

Bellechaume, Paysage et Urbanisme durable dont le responsable est M. Jean-Claude MARTINEAU